



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

U Faculté
de santé
Université
de Toulouse

Offre de formation
2026-2027

1^{re} année d'accès aux filières de santé

Médecine,
Maïeutique,
Odontologie,
Pharmacie,
Kiné.



1^{RE} ANNÉE D'ACCÈS AUX FILIÈRES DE SANTÉ

MÉDECINE - MAÏEUTIQUE - ODONTOLOGIE - PHARMACIE - KINÉ (MMOP-K)

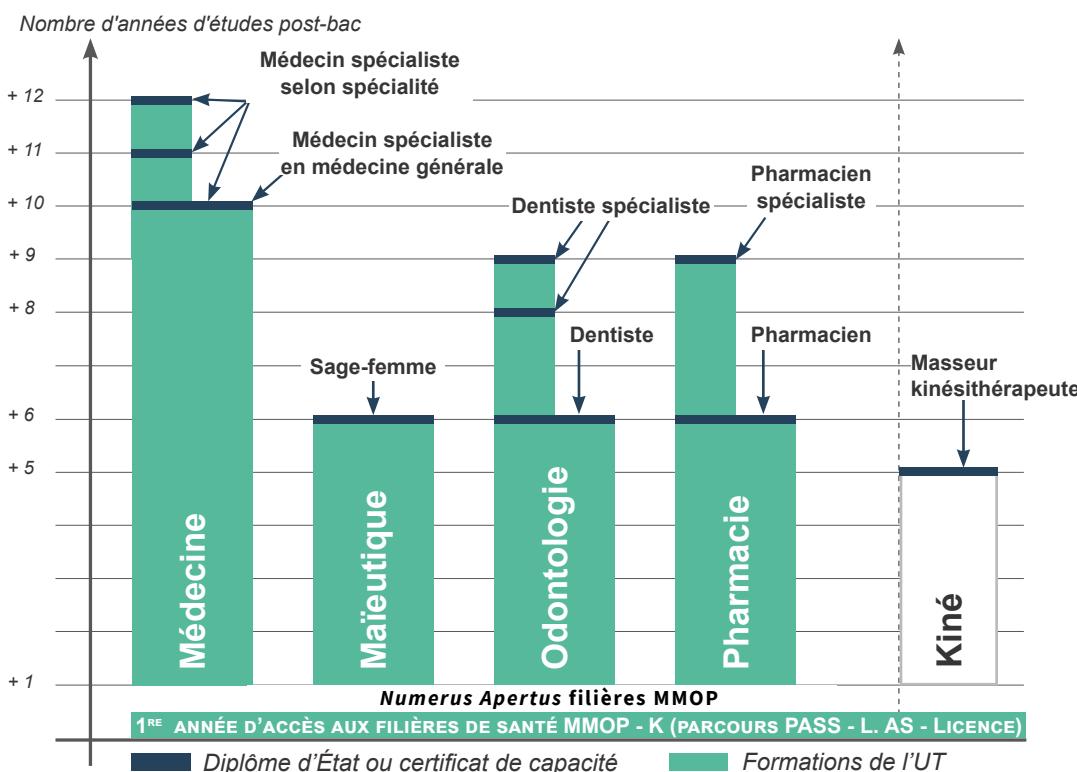
► ACCÈS AUX FILIÈRES DE SANTÉ MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE, KINÉ

Deux voies possibles (sauf Kiné) :

- › le **Parcours d'accès spécifique à la santé (PASS)** avec une **option disciplinaire** correspondant à une **mention de licence** ;
- › la **Licence accès santé (L. AS)** avec l'**option santé**.

Le nombre de places en 2^e année (*numerus apertus*) pour les différentes filières MMOP-K est fixé par les universités en fonction de leur capacité de formation et des besoins définis par les agences régionales de santé.

► COMMENT SONT ORGANISÉES LES ÉTUDES SUPÉRIEURES DE SANTÉ ?



À noter

L'accès en masso-kinésithérapie est possible seulement à partir d'un PASS ou d'une 1^{re} ou 2^e année de licence « classique » STAPS ou Sciences de la vie.

Quelques places sont également réservées, depuis les licences 2 et 3 à option santé (hors L. AS STAPS).

► LA FORMATION

Le Parcours d'accès spécifique à la santé (PASS)

› L'année est composée de **60 European credits transfer system (ECTS)** : **50 ECTS du PASS + 10 ECTS de l'option disciplinaire** d'une mention de licence (attention : pas de césure accordée en 1^{re} année de PASS).

La Licence accès santé (L. AS)

› L'année est composée de **60 ECTS de la licence + 10 ECTS de l'option santé**.
› Différentes mentions de licences peuvent être complétées par l'option santé de 10 ECTS. Les **licences concernées à UT** sont :

Chimie / Électronique, énergie électrique, automatique (EEA) / Mathématiques / Mécanique / Physique / Physique-Chimie / Sciences de la vie / Sciences & Humanités / Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) (cette liste pourrait être amenée à évoluer cette année).

Les enseignements :

› de l'option santé se déroulent en distanciel à partir de novembre de l'année en cours ;
› des options disciplinaires sont organisés en distanciel à partir du 2^e semestre.

Choix des options :

› En **PASS** : les options proposées sont affichées dans [Parcoursup](#) et conditionneront la poursuite d'étude après un accès de droit en L2 (pour tenter la 2^e chance) ;
› En **L. AS** : les licences offrant l'option santé et leurs capacités d'accueil sont affichées dans [Parcoursup](#) et font l'objet d'une candidature sur la plateforme et d'un recrutement spécifique.

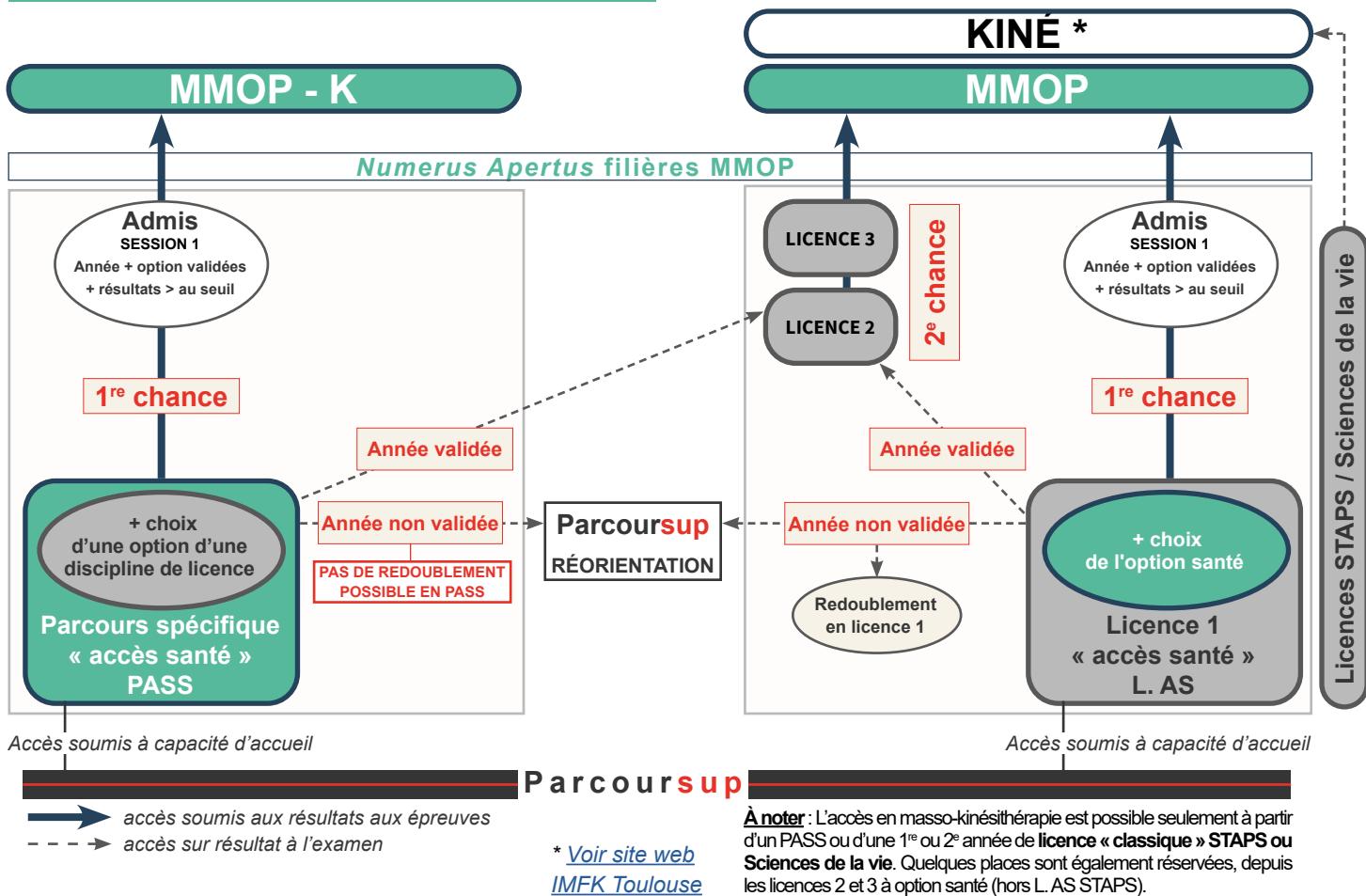
► CANDIDATURES

› Baccalauréat ou diplôme équivalent.
› **Candidature** sur la plateforme nationale [Parcoursup](#), le nombre de places est limité.

► INSCRIPTIONS

› Après admission de votre candidature sur [Parcoursup](#), vous devez effectuer votre inscription **administrative** : en ligne sur le site de l'université : www.univ-tlse3.fr/candidatures-et-inscriptions/inscriptions

► SCHÉMA DE LA FORMATION DE 1^{RE} ANNÉE



► COMMENT SE DÉROULE L'ENTRÉE VERS LES FILIÈRES MMOP-K EN FIN DE 1^{RE} ANNÉE ?

Vous êtes en PASS

Vous devez obligatoirement obtenir les **60 ECTS du PASS en session 1** et figurer sur les listes de classement établies par le jury à l'issue des épreuves du 1^{er} groupe (accès MMOP-K), et ce dans la limite des capacités de formation.

Vous êtes en L. AS

Que ce soit la 1^{re} fois ou lors de la 2^e chance, il faut avoir validé, **dans l'année universitaire de sa candidature, au moins 60 ECTS * et 30 ECTS minimum au semestre d'automne (impair) en session 1 et avoir l'option santé validée ou son équivalence (étudiants issus de PASS).**

* Sauf dans le cadre d'un [Régime spécial d'études - RSE](#).

► UNE DEUXIÈME CHANCE ?

La deuxième chance ne peut se tenter qu'à l'issue de la licence 2 ou de la licence 3. Pour cela, il faut avoir validé les ECTS de l'option santé et 60 ECTS ou 120 ECTS supplémentaires dans la continuité de la licence, dont **30 ECTS minimum validés au semestre d'automne (impair) dans l'année universitaire de la seconde candidature**. Il faut valider la L2 ou la L3 en première session. Seuls les résultats du 1^{er} semestre de l'année en cours (L2 ou L3) sont pris en compte pour l'interclassement.

- Les étudiants du PASS ayant validé 60 ECTS mais n'ayant pas satisfait aux conditions d'accès aux filières MMOP pourront rejoindre la 2^e année de licence correspondant à leur choix d'option pour tenter leur seconde chance. Ils peuvent éventuellement candidater dans une autre mention de licence (proposant un accès santé en 1^{re} année), sous réserve d'acceptation du dossier, lors de laquelle ils pourront tenter leur seconde chance. **Le PASS ne se redouble pas.**
- Les étudiants des L. AS ayant validé les 60 ECTS de la licence + 10 ECTS de l'option santé et ayant candidaté (1^{re} chance) sans succès aux filières MMOP poursuivront en 2^e année de licence sans l'option santé déjà validée.

► SE RÉORIENTER

> Les étudiants n'ayant pas obtenu 60 ECTS à l'issue de leur parcours :

- parcours PASS : les étudiants ne pourront pas redoubler et devront obligatoirement se réorienter via [Parcoursup](#) ;
- parcours L. AS : les étudiants pourront soit redoubler dans la mention de licence initialement choisie (sans l'option santé) soit se réorienter vers une autre 1^{re} année via [Parcoursup](#), mais pas en L. AS 1.

Voir toutes les modalités détaillées : [Brochure S'orienter après une 1^{re} année des études de santé / www.univ-tlse3.fr/m-orienter-me-reorienter-et-construire-mon-projet/me-reorienter](#)

► PASS - L.AS EN CHIFFRES INSCRITS EN 2024-2025 À L'UT

► LA FILIÈRE PASS

> PASS options sciences

- › 1 140 étudiants inscrits en PASS toutes options disciplinaires.
- › 1 064 étaient présents à tous les examens.
- › 741 ont validé l'année PASS (50 ECTS + 10 ECTS de l'option), dont 660 en première session et 81 en seconde session.

Entrée en MMOP-K à l'issue de l'année de PASS :

- › 332 étudiants ont réussi les épreuves d'entrée en MMOP-K ;
- › **RAPPEL** : PASS ne se redoublant pas, la 2^e chance pour les étudiants de PASS est possible en **2^e ou 3^e année de licence**.
- › 293 étudiants ont été admis dont 179 en Médecine, 9 en Maïeutique, 42 en Odontologie, 41 en Pharmacie et 22 étudiants en masso-kinésithérapie.

► POUR SE PRÉPARER ?

Le **Tutorat associatif toulousain (TAT)** est géré par des étudiants de 2^e et 3^e année de santé. Il a pour objectif de venir en aide à tous les étudiants de 1^{re} année candidats aux filières MMOP. Il est entièrement gratuit <https://tutoweb.org/accueil>.

► LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- > Savoir travailler en autonomie.
- > Gérer et organiser son temps (études, trajets, vie sociale, loisirs...).
- > Acquérir des connaissances seul, les partager et les consolider en groupe.
- > **L. AS : intensité de travail importante à l'arrivée en 1^{re} année de formation dans l'une des filières de santé.**

► AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Le Régime Spécial d'Études (RSE) permet, dans le cadre du contrat pédagogique et en accord avec le responsable de la formation, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et des modalités de contrôle des connaissances (sportif de haut niveau, statut étudiant artiste, étudiants salariés et autre situation, auditeur libre) www.univ-tlse3.fr/découvrir-nos-formations/aménagement-des-études.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou des examens www.univ-tlse3.fr/accompagnement-des-publics-spécifiques/handicap.

Responsable pédagogique PASS - L. AS

Monique COURTADE-SAÏDI

PASS

www.univ-tlse3.fr/découvrir-nos-diplômes/parcours-d'accès-spécifique-a-la-santé-pass

L. AS

www.univ-tlse3.fr/découvrir-nos-diplômes/licence-accès-sante

Université de Toulouse

Faculté de Santé

133, Route de Narbonne - 31400 Toulouse

Service scolarité PASS - L. AS

pass.gestion@utoulouse.fr

las.gestion@utoulouse.fr

Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP de l'Université de Toulouse - Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'Insertion professionnelle
Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyroux - 31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr/lieux-de-ressources/être-accueilli-au-scuiio

Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?

Contactez le service de scolarité :
scolarite.inscriptions@utoulouse.fr